

GRAND LIVETTAZ

CONCERTATION SUR LES
SCÉNARIOS DU PROJET URBAIN

Contributions des habitants du 29
octobre et du 8 novembre 2025

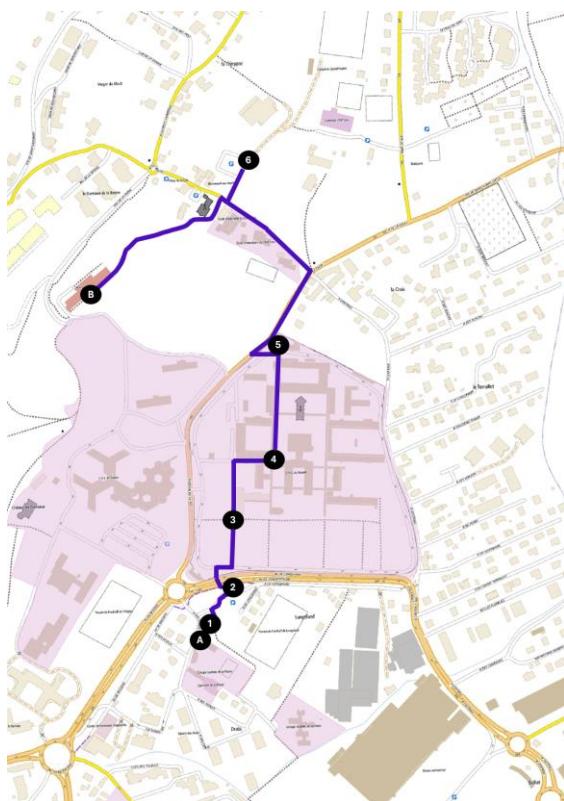


SOMMAIRE

- Rappel des objectifs de la concertation et des éléments présentés..... P. 3 à 5
- Synthèse des échanges ayant eu lieu au cours de la balade urbaine de présentation des scénarios urbains et de la mobilité..... P. 6 à 10
- Retours sur le projet urbain en atelier..... P. 11 à 32
Synthèse des retours sur le projet urbain P. 30 & 32
- Retours sur le.s site.s des écoles..... P. 33 à 45
Synthèse des retours sur le.s site.s des écoles P. 44 et 45
- Retours sur les mobilités..... P. 46 à 53
Synthèse des retours sur les mobilités P.53

Rappel des objectifs de la concertation et du contexte

Le parcours guidé réalisé



Deux ateliers de 4h ont été proposés le 29 octobre et le 8 novembre selon un même déroulé qui était le suivant :

- 2 h de **parcours guidé** sur le site du Grand Livettaz (depuis l'école de la Plaine jusqu'à la Ferme de Bressieux) expliquant les propositions de scénarios du projet urbain ainsi que les enjeux de mobilité sur les RD8 et RD8E
- 1h30 d'**ateliers de travail** avec 2 possibilités de thèmes au choix :
 - ✓ Le projet urbain du Grand Livettaz et le(s) site(s) des écoles
 - ✓ Les mobilités

Nombre de participants le 29 octobre :

- Soixantaine de participants
- 6 tables de travail en atelier de 8 à 10 personnes : 4 sur le projet urbain/ 2 sur les mobilités

Nombre de participants le 8 novembre :

- Cinquantaine de participants
- 5 tables de travail en atelier de 8 à 10 personnes : 3 sur le projet urbain / 2 sur les mobilités

**Scénario 1 :
symétrie****Scénario 2 :
habiter les murs**

**Les éléments
présentés**

Légende :

 Secteur d'études avec propositions d'aménagements

 Secteur soumis à OAP non pris en compte dans le nombre de logement du projet urbain mais avec des propositions d'aménagements possibles pour s'intégrer au projet d'ensemble de la Plaine



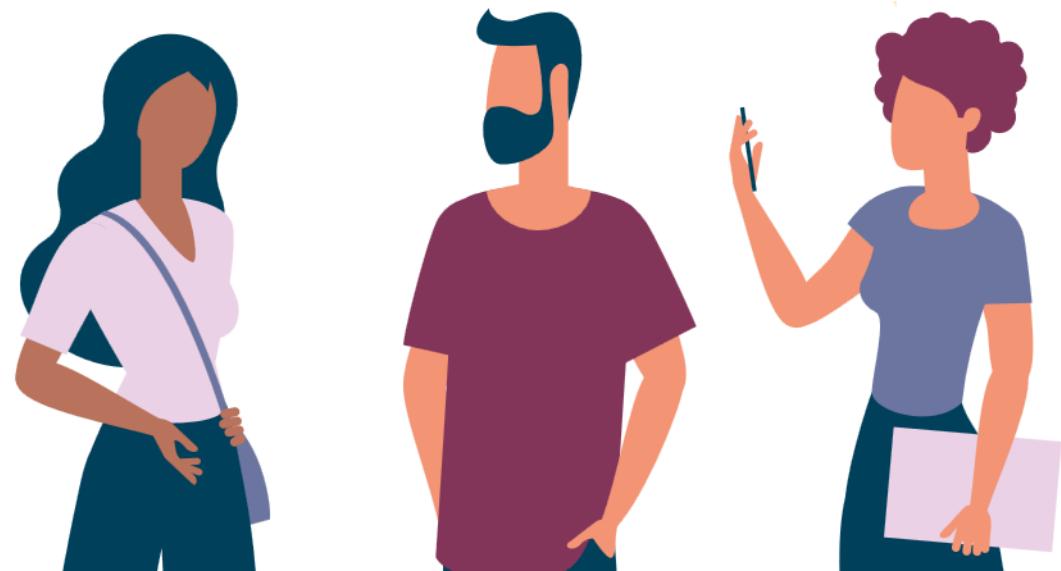
Les éléments présentés

Perspective 3 - route de Saint-Saturnin



Vos retours sur le projet Grand
Livettaz lors de la balade urbaine

Animation TGTFP et ARTER



Questions pendant la balade urbaine

Les participants souhaitent aborder le sujet de l'équilibre financier du projet urbain.

Secteur Plaine - projet urbain :

Que devient le terrain de foot ? Il disparaît dans le projet ? Ce stade est le poumon vert de la Plaine, c'est dommage de ne pas le garder.

→ Réponse TGTFP : le stade est utilisé pour construire, mais un espace récréatif type city stade est prévu dans le projet.

Que devient l'école élémentaire dans le projet ?

→ Réponse TGTFP : Elle est rénovée pour devenir une maison des associations.

Pourquoi y a-t-il un prolongement de l'allée de Platanes ? Qui le gère ?

→ Réponse TGTFP : Le CHS gère les platanes qui sont sur son site. Les arbres qui seront plantés côté plaine seront des arbres jeunes qui vont grandir pour pouvoir créer un lien avec le CHS et valoriser le patrimoine de part et d'autre. Cette allée permet au château et au futur bâtiment de l'autre côté de l'allée côté de la Plaine de se « parler ».

Quelles sont la densité et la hauteur des bâtiments prévus sur la Plaine ?

→ Réponse TGTFP : La hauteur sera au maximum du R+4 par endroit, avec des variations de hauteurs selon les secteurs, sans jamais dépasser le R+4. Environ 326 logements sont prévus sur La Plaine.

Le nombre de logement indiqué comprend-t-il les parcelles mutables ? Il y a des gens qui habitent là et qui n'ont pas été concertés sur le devenir de leur maison sur ce secteur...

→ Réponse TGTFP + Maire : Les 326 logements indiqués ne comprennent pas

les parcelles mutables identifiées sur le plan. Ces parcelles ont été indiquées à titre prospectif et ne muteront peut-être que dans 10 ou 15 ans, voire plus tard. Sur ces parcelles, il n'y a pas de projet de procédure d'expropriation.

Secteur Plaine – mobilité (RD8) :

Pourquoi vouloir doubler la piste cyclable sur ce secteur, l'existant est plutôt satisfaisant?

→ Réponse Arter : Cette nouvelle piste a pour objectif de mieux gérer le lien avec les aménagements cyclables prévus pour le chef-lieu. Cela permet de mieux gérer les traversées des giratoires et de mieux les sécuriser.

Il a été indiqué que le giratoire de mérande est impacté par les remontées de file du giratoire de Longefand. Comment limiter cet impact ?

→ Réponse Arter : Pour limiter l'impact sur celui de mérande, il faut traiter le sujet du giratoire de Longefand. En effet, on a beaucoup de trafic routier sur la RD8 et de personnes de passage des communes voisines. Les travaux sur la RD1006 ont aussi engendré des reports de trafic sur la RD8 et de nouvelles habitudes ont été prises. La fluidification de la RD1006 devrait impacter les prochaines données de comptage sur la RD8.

Comment gérer le déséquilibre de flux entre le carrefour de mérande et le chef-lieu ?

→ Réponse Arter : Le passage à 2 voies d'entrée dans le giratoire depuis Chambéry va permettre de libérer de la capacité/fluidité pour ceux qui sortent de la Plaine (jusque là bloqués sur une seule voie).

Questions pendant la balade urbaine

Secteur Plaine – mobilité (Av. Longefand) :

Est-ce que des ralentisseurs sont prévus pour ralentir le trafic ?

- ➔ Réponse Arter : L'étude n'est pas encore rentrée dans ce niveau de détail, mais l'apaisement et la facilitation des traversées seront étudiés.
- ➔ Un des participants indique que vers la résidence des Floralis il y a un ralentisseur, mais qu'il n'empêche pas les voitures de rouler à 50 km/h.

Pourquoi ne pas faire une passerelle ici pour faciliter les traversées ?

- ➔ Réponse Arter : Ce scénario n'a pas été étudié. Les traversées actuelles semblent suffisantes sans complexifier le trafic routier.

Comment se fera l'accès à La Plaine depuis Longefand ?

- ➔ Réponse Arter : Des tournés à droite se feront depuis la rue de Longefand.

Les pistes cyclables indiquées dans le plan sont-elles celles existantes ?

- ➔ Réponse Arter : Il y a effectivement déjà des voies cyclables, au sud la piste sera déportée de quelques mètres pour laisser la place à un terre-plein végétalisé qui permettra la mise à distance des vélos par rapport au trafic. La deuxième piste au nord se fera quant à elle par le parc de la Livettaz.

Secteur Livettaz – parc :

Vous ne parlez pas jusque-là de cœur de ville, de commerce, de la place des enfants... Qu'est-ce qui est prévu ?

- ➔ Réponse TGTFP : Cela devait être abordé au point suivant. Un travail d'études des besoins sur les commerces, services et équipements a été réalisé par AGATE et pris en compte dans le projet. Par exemple, le

bâtiment des services généraux accueillera des équipements pour les bassinots (médiathèque, école de danse, de musique...) et des commerces en lien avec la future place au nord. Le bâtiment administratif accueillera des bureaux pour les activités économiques. La Chapelle pourra accueillir des événements.

En ce qui concerne les enfants, au stade du projet urbain, nous ne sommes pas rentrés dans ce niveau de détail, mais les différents espaces verts devront faire l'objet de programmation plus fines pour définir les usages et éventuellement prévoir des espaces pour les enfants.

Est-il prévu de l'hôtellerie sur la Livettaz ?

- ➔ Réponse TGTFP : Une étude sur Grand Chambéry a défini un besoin limité d'hôtellerie classique sur le secteur. Toutefois, il peut être envisageable de prévoir un projet d'hôtellerie sur un concept atypique.

Concernant le stationnement sur la Livettaz, qu'est ce qui est prévu ?

- ➔ Réponse TGTFP : Aujourd'hui le PLU prévoit 1,6 places de stationnement/logement, mais si on fait ça sur la Livettaz, ça représenterait un espace considérable et une emprise foncière énorme. Des hypothèses de 1 place de stationnement par logement ont aussi été étudiées. Le projet a été travaillé de manière à proposer du stationnement en sous-sol uniquement sous les logements pour ne pas empiéter sur les espaces verts de pleine terre. Cette approche a conduit à imaginer de mutualiser en partie le stationnement des habitants de la Livettaz sur le parking silo de la Plaine.

Questions pendant la balade urbaine

Qu'est-ce qu'un parking silo ? Et combien de places sont prévus ?

- Réponse TGTFP : Un parking silo est un parking sur plusieurs étages permettant une ventilation naturelle avec l'extérieur contrairement aux stationnements en sous-sol. Les parkings silos peuvent aujourd'hui être travaillés pour créer des espaces de sociabilité (commerce, services en RDC...) pour les rendre plus agréables. Ils sont réversibles. Sur la Plaine, 400 à 500 places de stationnement sont projetées. Le parking silo sera sur 3 étages (7,5m de hauteur).

Quelle est l'idée du scénario symétrie ? On a l'impression qu'on démolit pour reconstruire au même endroit, quelle est la rentabilité économique et écologique de cette approche ?

- Réponse TGTFP : Beaucoup de scénarios ont été réalisés. Les anciens bâtiments qui sont indiqués comme étant à démolir sont aujourd'hui une barrière dans les traversées piétonnes du parc et ils ne permettent pas de produire des logements intéressants avec des balcons notamment. Le coût de la rénovation peut aussi être très important.

Concernant l'aspect environnemental, il faut savoir que les scénarios ont tous été construits dans une logique de ne pas imperméabiliser sur des espaces verts actuels et en limitant au maximum les coupes d'arbres. Les constructions sont proposées sur les anciennes napes de stationnement ou à la place de bâtiments existants.

Secteur Livettaz – Cœur :

Les arbres sont-ils conservés ?

- Réponse TGTFP : Une analyse phytosanitaire a été réalisée dans le cadre du diagnostic (diagnostic à retrouver dans les éléments mis en ligne sur le site

internet de la commune). Ce diagnostic nous a permis de savoir quels arbres sont en bonne santé et sont à conserver.

Dans les bâtiments conservés, qu'est-ce qui est prévu ?

- Réponse TGTFP : Au cœur, il y aura des équipements, commerces, services (bâtiments généraux) qui contribueront à en faire un lieu de vie et un pôle culturel et sur les ailes plutôt du logement. Les bâtiments reconstruits aux abords le seront à peu près sur les mêmes hauteurs que les anciens bâtiments. Dans le scénario « habiter les murs », les bâtiments plus proches des axes seront quant à eux à un niveau plus haut.

Tout ce qui apparaît en rose sur le plan présenté sera conservé. Ce sont les bâtiments qui bénéficient d'une protection patrimoniale et sur lesquels l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) donne un avis. On ne peut pas faire tout ce qu'on veut sur ces bâtiments. Cela représente un potentiel de 105 logements sur lesquels par exemple il ne sera pas possible de faire des balcons.

Comment on accède aux futurs commerces et services ?

- Réponse TGTFP : Sur la base du travail réalisé par Agate, il a été proposé d'animer la future place au nord (entre Livettaz et Chenavier) avec les commerces. Mais encore une fois, nous ne sommes pas dans l'opérationnel.

Concernant la mobilité sur le site et les accès, quid du trafic sur la rue centrale ?

- Réponse Arter : L'objectif est de passer à 1 voiture par logement et le parking silo permettra de diminuer le nombre de voiture sur la Livettaz.

Questions pendant la balade urbaine

Secteur Rue centrale / Chenavier :

Sur le sujet séniors, qu'est ce qui est prévu ?

- Proposer un établissement séniors sur le site permettra de conserver le lien avec l'histoire de ce site, mais il est encore trop tôt pour dire quel type d'établissement sera réalisé à ce stade.

Carrefour rue de la croix / Eglise :

Est-ce que sur ce secteur il est prévu l'implantation d'un pôle universitaire ?

- Réponse TGTFP : Ce sera étudié au stade de la programmation plus fine, mais ça serait intéressant et il y a des bureaux qui sont prévus dans le projet.

Comment se fera l'accès et le stationnement sur le Livettaz ?

- Réponse Arter : Depuis la rue de Bassens, il y aura des accès stationnement sous les bâtiments. Il y a aussi une volonté de limiter les accès depuis la rue centrale pour ne pas la charger. Dans le cœur de la Livettaz, il n'y aura pas de voiture, ce sera exclusivement piéton. La moitié du stationnement de la Livettaz se fera dans le parking silo.

Une participante souhaite indiquer que le mur d'enceinte est à la fois un atout pour limiter le bruit, mais aussi une contrainte car il empêche les vues et le passage.

Secteur chef-lieu :

Une participante souhaite réagir en disant que ce lieu « n'est pas oublié » par les gens qui habitent là et que la tranquillité de ce lieu fait partie de ses atouts.

Des participants critiquent le fait de construire dans la pente, et que cela induit qu'on va encore bétonner des espaces vierges.

Réponse TGTFP : la construction de logements répond au besoin des habitants de se loger, y compris dans un cadre attractif.

Concernant le Chaucidou, est-ce que cela peut générer des bouchons ?

- Réponse Arter : 80% du trafic sur la rue de St Saturnin proviennent des traversées des riverains. Le Chaucidou est tout à fait adapté au flux de cet axe.

Vos retours par secteur sur le projet urbain Grand Livettaz

Animation AGATE



REMARQUES GÉNÉRALES LE 29/10/2025

Atelier animé par Charleyne

- Avis partagé (consensus) d'une densification / urbanisation trop importante de la commune (commune dans son ensemble, et non limitée à la seule emprise du Grand Livettaz) avec en corollaire la dégradation des espaces verts et la circulation automobile importante engendrant de la pollution >>> participants globalement contre le projet présenté
- Attention portée aux vélos et modes doux ne fait pas consensus:
 - certains pointent qu'il faut aussi faire attention à la mobilité automobile qui reste indispensable pour certains déplacements ou certaines personnes (et au ratio gabarit mobilité douce / gabarit routier)
 - alors que d'autres trouvent positifs d'améliorer les voies de mobilités douces
- Demande d'informations et de mise à disposition de la population des données financières de ces projets pour mieux éclairer les citoyens qui sont contributeurs (contribuables)
- Un participant trouve que les bâtiments R+4 sont trop hauts

Atelier animé par Damien

- Le choix des sites destinés à être urbanisés et les densités de logement associées sont là pour amortir le prix de l'acquisition du CHS => un dossier de décote foncière aurait pu être fait pour minorer le prix d'acquisition de - 25%
- Le projet urbain prévoit des surfaces importantes de bureaux et de commerces : y-en-a-t-il besoin d'autant ?
- L'achat du CHS pour permettre la création d'un centre pour la commune est apprécié
- La ferme de Bressieux a été rénovée pour accueillir la mairie. Les écoles peuvent elles aussi être rénovées et adaptées aux nouveaux besoins
- La notion de centralité => cœur de ville n'est pas clair
- la construction de 100 logements par an ne fait pas partie de l'ADN de Bassens (remarque faite suite à une explication donnée lors de la balade)
- Améliorations souhaitées des circulations piétonnes et vélos à l'échelle de la commune
- Proposition : lors de la vente des fonciers aux opérateurs, proposer un prix fixe à tous pour que le choix se fasse sur les projets proposés et non sur les propositions de charges foncières
- Est-il possible d'avoir le détail financier des bénéfices résultant de la construction sur chaque espace ?

REMARQUES GÉNÉRALES LE 29/10/2025

Atelier animé par Emmanuel

Ce qui plait dans le projet urbain présenté :

- La maquette donne une idée bien précise de ce qui est proposé
- La rencontre citoyenne
- Le parcours participatif, les explications grâce aux plans, la présence de tous les acteurs du projet
- Les pistes cyclables proposées

Ce qui est à améliorer dans le projet urbain présenté :

- Les scénarios n'ont pas évoqué les écoles (*sous-entendu : alors que les écoles doivent être partie intégrante du projet urbain*)
- Il faudrait d'abord définir où on met l'école ou les écoles, et travailler le projet urbain autour, et non pas l'inverse, c'est-à-dire ne pas travailler un projet urbain sans se questionner sur les écoles
- Quid des logements sociaux ?
- Il faut conserver les arbres
- Pourquoi n'est-il pas évoqué de crèche, avec tous ces futurs nouveaux logements ?
- L'idée d'un projet « social » (habitat participatif, habitat inclusif, habitat adapté...) est intéressante, mais cela n'a pas l'air véritablement pensé (*sous-entendu : ressemble juste à un effet d'annonce, doute que cela soit vraiment étudié*)
- Pourquoi ne pas réaliser des logements « adaptables » (*sous-entendu : flexibilité dans les typologies, capacité à moduler dans le temps pour répondre aux évolutions des besoins de la population*)

- Les logements pour des personnes âgées ou handicapées doivent prioritairement être implantés très proches des arrêts de TC et d'espaces verts
- Pourquoi le dossier de projet évoque « 5000 m² » de bureaux ? (*sous-entendu : quel est le besoin, des bureaux pour qui ?*)
- Pourquoi le projet prévoit autant de logements à tout prix ? Surtout qu'il s'agira certainement de logements très chers. Quid de l'accessibilité financière de ces logements, en particulier les petits logements ?

Ce qui ne plaît pas dans le projet urbain présenté :

- On nous demande notre avis, mais sans nous montrer les éléments financiers détaillés
- Trop de constructions, Bassens a déjà doublé sa population
- Il faut garder des zones aérées, construire uniquement là où c'est déjà construit. Il faut préserver les grands ténements verts existants
- Pas d'école unique
- Il n'a pas du tout été question lors de la balade urbaine de l'implantation du groupe scolaire
- Beaucoup trop de constructions, il manque des espaces verts dans le projet urbain

Atelier animé par Nicolas

Les données manquantes pour une bonne compréhension du projet

- Données financières sur le projet / éléments financiers
- Données de prospective démographique
- Données sur le foncier à aménager : à qui il appartient
- Information détaillée sur le COS

Ce qui ne plaît pas dans le projet urbain présenté :

- Trop d'urbanisation
- La prise en compte de la mobilité
- Les ainés ne font pas tous du vélo : des bus à prévoir pour eux

REMARQUES GÉNÉRALES LE 08/11/2025

Ce qui plait dans le projet urbain présenté :

- Il est positif de voir que la municipalité cherche à maîtriser l'urbanisation sur le long terme et à réfléchir à sa cohérence
- Voirie réaménagée, avec deux voies vertes
- De nouvelles pistes cyclables; plus de place pour les modes doux

Ce qui est à améliorer dans le projet urbain présenté :

- Suggestion de faire un restaurant scolaire unique au sein de la Livettaz (même si on garde deux groupes scolaires au chef-lieu et à la Plaine), avec l'idée que ce restaurant scolaire pourrait avoir des usages en dehors du temps scolaire
- Conserver deux sites scolaires
- Ou avoir un groupe scolaire à égale distance entre la Leysse et les Monts; l'école fait partie du cœur de ville; un cœur de ville est indispensable
- Construire des logements, mais plus modérément; l'urbanisation de la commune doit être plus limitée, ou faire l'objet d'une concertation (*sous-entendu : dans les secteurs où elle est envisagée*)
- Construire à Bassens, oui mais pas autant et en préservant des terrains vierges
- L'urbanisation doit être plus modérée à Livettaz et à la Plaine
- Dans le projet proposé, il y a des zones vides et des zones très denses
- Le volume global de m² laissé au « non-logement » semble un peu faible (*sous-entendu : on ne va pas faire une centralité qu'avec du logement*)

Atelier animé par Emmanuel

- Quel type de logements sera mis à la vente ?
- Quelles idées pour des centres de rayonnement technique, scientifique, ou culturel ? (université, cinéma...)

Ce qui ne plaît pas dans le projet urbain présenté :

- Le volume de logements prévus
- Non à l'urbanisation à outrance; préserver nos espaces verts; Chambéry revégétalise à tout va, là où Bassens bétonne
- Perte d'espaces verts existants
- Non à l'urbanisation à tout crin; urbanisation à tout va
- Trop d'immeubles
- L'opération Arborescence ressemble à une barre des années 70, actuellement dynamitée dans toutes les villes françaises
- Pourquoi ce chiffre de 100 logements / an à construire chaque année en moyenne ? Est-ce seulement pour amortir l'investissement sur La Livettaz ? Ne serait-il pas possible de réduire les constructions pour une rentabilité à plus long terme ?
- Non à une école unique; on tient à deux écoles distinctes; les projets qui avaient été soumis n'ont pas pris en compte les actions citoyennes
- Un groupe scolaire unique serait le plus gros établissement primaire de Savoie, alors qu'on parle d'école de « village »
- Pas une seule école : perte de la proximité, perte de la vie de quartier, perte de la taille humaine

REMARQUES GÉNÉRALES LE 08/11/2025

Atelier animé par Béatrice

- Souhait de disposer des éléments financiers du projet urbain : ce projet est-il viable? Quid des recettes et du délai pour équilibrer les 20 millions d'endettement? D'où vont venir les recettes? Cet aspect est important car ça va conditionner la nature des investissements et l'envergure des projets. → **Attentes partagées par tous les participants du groupe**
- Attente d'un participant de mieux connaître les contours du futur centre-bourg? Le matérialiser mieux sur le plan? Est-ce que c'est juste la place, est-ce que c'est plus large? Que met-on dedans ? (bureaux, administratif, commerces, médical, culturel?)
- Les différences entre les 2 scénarios de la Livettaz ne sont pas bien comprises
- Trop de logement dans le projet : ça va poser des problèmes au niveau du stationnement pour les futurs habitants
- Le projet est sur 20 ans, la concertation est biaisée par manque de vue d'aménagement d'ensemble de TOUTE la commune (Galion?)

Atelier animé par Nicolas

Les données manquantes pour une bonne compréhension du projet

- Préciser les éléments financiers sur le projet / manque éléments financiers / budgétaires
- Des questions sur le calendrier, ce qui est décidé, ce qui reste ouvert (pas clair)
- Projections démographiques
- Informations sur les activités dans les équipements publics
- Y a-t-il d'autres projets prévus à d'autres endroits (par exemple à Galion qui est déjà artificialisé)

Ce qui plait dans le projet urbain présenté :

- Concertation « spécialiste » et concertation « habitants » à multiplier
- La concertation de ce jour est appréciée mais trop tardive
- L'effort de pédagogie et de concertation

Ce qui est à améliorer dans le projet urbain présenté :

- Beaucoup d'espaces publics verts sacrifiés
- Remettre en cause le transit automobile => RN6

Ce qui ne plait pas dans le projet urbain présenté :

- Programme centré sur les logements, aucune justification financière des choix réalisés
- Beaucoup d'artificialisation et de densification urbaine
- Destination des espaces publics dans la Livettaz ? Ecoles ?
- Circulation routière vers, au travers et dans la commune / problèmes accusés sur giratoire conciergerie : pourquoi ne pas imaginer d'autres scénarios? Ex : rejoindre entrée gérable de la VRU?
- Ne plus créer de nouvelles voies de circulation automobile

SECTEUR PLAINE - LE 29/10/2025



Atelier animé par Charleyne

Ce qui ne plaît pas dans le projet urbain présenté :

- Une trop forte densification : « quartier de la plaine sacrifié », « maisons individuelles encerclées »
- Disparition du stade Longefand utilisé tous les jours par des écoles (La Plaine, Saint Louis du Mont) et des habitants (individuels ou groupes)
- Destruction des écoles
- Parking silo : un habitant interroge s'il pourrait être pour partie enterré afin d'en réduire la hauteur ?
- Trop de place laissée au mode doux (plus que pour la voiture) sur la coupe Avenue de Longefand, mais ce point ne fait pas consensus

Ce qui est à améliorer dans le projet urbain présenté :

/

Ce qui plaît dans le projet urbain présenté :

/

Questions: Comment est géré le risque inondation par ruissellement en particulier pour la plaine, et en particulier à l'aune du changement climatique ?

Atelier animé par Damien

Ce qui ne plaît pas dans le projet urbain présenté :

- Plus aucune place pour les enfants
- Trop de densité / une densité forte de logements imposée uniquement pour un « équilibre » financier du projet
- Absence d'une école (conserver une école de proximité)
- Le projet ne prévoit pas d'espace de centre de loisirs / espace scolaire (oubli)
- Manque d'espaces verts

Ce qui est à améliorer dans le projet urbain présenté :

- Secteur de la Plaine très excentré, il est important de prévoir des services et pas que des logements

Ce qui plaît dans le projet urbain présenté :

- La densité de logements sur ce secteur (326 logements) est un moindre mal en comparaison avec ce qui aurait pu être envisagé.

Questions: Le parking en Silo sera-t-il gratuit ?

SECTEUR PLAINE - LE 29/10/2025

Atelier animé par Nicolas

Ce qui ne plaît pas dans le projet urbain présenté :

- La densification trop forte du secteur de La Plaine : « trop de construction », « trop d'urbanisation », « imperméabilisation des sols »
- La « dégradation du paysage » et la « perte irréversible d'espaces verts»; «perte de biodiversité »
- La suppression du terrain de sport / de jeux

Ce qui est à améliorer dans le projet urbain présenté :

- La conservation des écoles

Ce qui plaît dans le projet urbain présenté :

/

Atelier animé par Emmanuel

Ce qui ne plaît pas dans le projet urbain présenté :

- Dommage que le stade de Longefand disparaîsse et soit remplacé par des immeubles
- Le terrain de sport est le dernier espace vert de la Plaine
- Point négatif sur le devenir proposé du stade de Longefand, trop densifié; moins de constructions
- Trop grosse densité de logements sur la Plaine
- Il faut plus d'espaces verts sur la Plaine que ce qui est proposé; c'est un secteur accessible aux quartiers Haulotte et Martinière, qui sont oubliés
- Attention car il est difficile pour les habitants de Haulotte et Martinière d'accéder à ce « nouveau centre »
- Relier Livettaz et la Plaine à la Martinière et Haulotte en voie douce

Ce qui est à améliorer dans le projet urbain présenté :

- Si on garde une école à la Plaine, alors il faut garder aussi un stade
- L'espace vert / terrain / stade doit être discuté avec les habitants : quel terrain, quel type d'espaces, pour quels usages ?
- Relier Livettaz et la Plaine à la Martinière et Haulotte en voie douce
- Comment vont s'intégrer Haulotte et Martinière dans tout ce projet, ils sont oubliés

Ce qui plaît dans le projet urbain présenté :

- Les perspectives et voies douces qui permettent de relier les différents sites depuis la Plaine (*sous-entendu : le mail prolongeant l'allée de platanes, les cheminements dans le prolongement des galeries de la Livettaz*)
- Cohérence des « corridors verts » (prolongement allée de platanes, galeries de Livettaz)

SECTEUR PLAINE - LE 08/11/2025



Atelier animé par Emmanuel

Ce qui ne plaît pas dans le projet urbain présenté :

- Le parking silo, risque de squat, de zone...
- La densification de la Plaine; déséquilibre avec le chef-lieu
- La disparition du stade et des espaces verts
- La disparition des espaces verts et de l'aire de jeu de la Plaine
- Les scénarios ne montrent aucun espace pour le sport, les festivités, les jeux pour les enfants... Il faudrait créer une plaine des sports

Ce qui est à améliorer dans le projet urbain présenté :

- Le parking en silo à l'entrée du quartier; je comprends l'utilité et la fonction, mais risque de verrou

Ce qui plaît dans le projet urbain présenté :

- Perspective de soulagement du trafic routier

Atelier animé par Béatrice

Ce qui ne plaît pas dans le projet urbain présenté :

- /

Ce qui est à améliorer dans le projet urbain présenté :

- La proposition de prolongation de l'allée de platane du CHS sur la Plaine n'est pas comprise
- Sur la plaine, les enfants sont oubliés : ils risquent d'aller jouer dans le parc de la Livettaz, il faut sécuriser les traversées car c'est dangereux
- Passerelle entre la Plaine et Livettaz?

Ce qui plaît dans le projet urbain présenté :

- /

Atelier animé par Nicolas

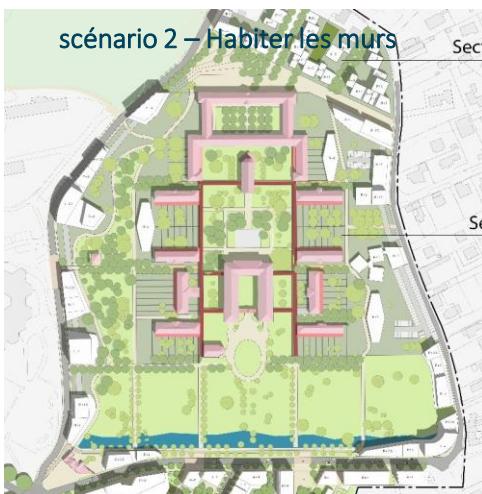
Ce qui ne plaît pas dans le projet urbain présenté :

- Opposition formelle à l'urbanisation du stade / « garder le stade de Longefand », le terrain de foot de la Plaine, « non à la suppression »
- Limiter les constructions
- Maintenir un poumon vert et activités de loisirs de plein air/ non à la suppression des derniers espaces verts, plus valeur de Bassens

Ce qui plaît dans le projet urbain présenté :

- Renforcer le mail de l'allée des Platanes

SECTEUR LIVETTAZ - LE 29/10/2025



Atelier animé par Charleyne

Ce qui ne plaît pas dans le projet urbain présenté :

- Abattage d'arbres centenaires (les nouvelles plantations ne les remplaceront pas)

Ce qui est à améliorer dans le projet urbain présenté :

- Crainte que l'utilisation / rénovation des bâtiments historiques qui coûtera cher créent un quartier élitiste
- Demande de bien préciser et définir la « protection » des bâtiments existants pour que le statut et niveau de protection soient clairs et bien définis entre élus, urbanistes et population

Ce qui plaît dans le projet urbain présenté :

- Piétonnisation de la Livettaz
- Partie à caractère social au sein de la Livettaz
- Conservation des arbres remarquables en bonne santé
- Conservation d'un parc
- Conservation de la partie historique de l'hôpital

Autres remarques: Pourquoi ne pas recentrer la commune sur ce nouveau quartier en y insérant la Mairie, l'école, les équipements?

Atelier animé par Emmanuel

Ce qui ne plaît pas dans le projet urbain présenté :

- /

Ce qui est à améliorer dans le projet urbain présenté :

- /

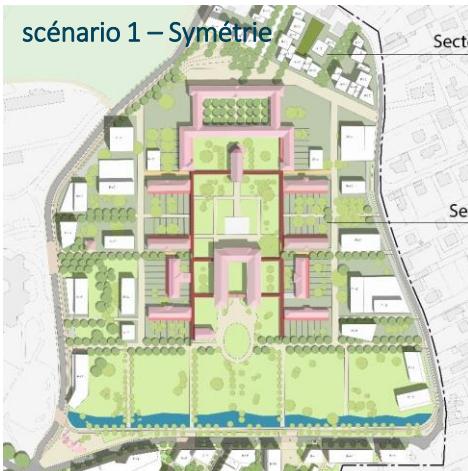
Ce qui plaît dans le projet urbain présenté :

C'est bien de garder les grands espaces verts à l'intérieur de Livettaz.

Le scénario qui place des nouveaux bâtiments à la place des murs est intéressant car il donne plus d'espaces verts à l'intérieur de la Livettaz.

Autres remarques: Pourquoi démolit-on autant de bâtiments dans la Livettaz (*sous-entendu : il y a l'impression que ce parti-pris n'a pas été justifié et expliqué. Dans quel état sont ces bâtiments ? Est-ce vraiment nécessaire ? Est-ce que tous sont vraiment à démolir ? Quelles sont les conséquences financières de ces démolitions (et réaménagements qui en découlent) ?*)

SECTEUR LIVETTAZ - LE 29/10/2025



Atelier animé par Damien

Ce qui ne plaît pas dans le projet urbain présenté :

- La suppression des murs d'enceinte Sud, pour garder le calme, et protéger du bruit des véhicules
- Densité trop forte
- La destruction du bâtiment (Cerise) qui héberge des martinets noirs / la démolition de ce bâtiment en pierre n'est pas comprise
- La proximité des bâtiments par rapport à l'Avenue de Bassens

Ce qui est à améliorer dans le projet urbain présenté :

- La maison des associations pourrait être positionnée dans les bâtiments publics avec la médiathèque

Ce qui plaît dans le projet urbain présenté :

- La conservation de nombreux espaces verts
- Espaces verts extérieurs accessibles à tous
- Le fait d'avoir prévu des surfaces dédiées aux services et aux commerces

Autres remarques:

- Ne pas couper d'arbres et ni la végétation existante (haies, ...)
- L'amélioration des pistes cyclables sur la Livettaz est appréciée mais nécessite d'être prolongée jusqu'au centre commercial et à la voie verte
- La conservation des murs d'enceinte apparaît délicate

Atelier animé par Nicolas

Ce qui ne plaît pas dans le projet urbain présenté :

- Scénario 2 : des logements trop près de la route / une logique d'enfermement des logements
- Ne pas détruire le mur de Longefand pour préserver le parc

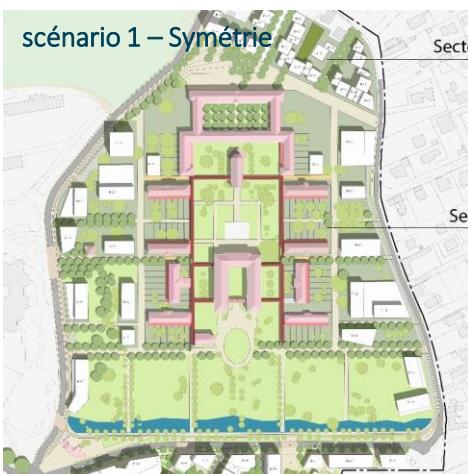
Ce qui est à améliorer dans le projet urbain présenté :

- Scénario 1 : Garder la grille d'origine (prolonger les bâtiments conservés)
- Garder de la verdure et du calme
- Scénario 2 : les nouveaux logements seront très impactés par le bruit côté RD8
- Absence de mixité entre logements dans le bâti historique et nouveaux logements
- S'il n'y a plus de mur au sud de Livettaz, le parc sera bruyant et moins agréable (+piste cyclable)

Ce qui plaît dans le projet urbain présenté :

- Rendre la Livettaz accessible
- Que la Livettaz soit un cœur de ville vivant avec logements, logements sociaux, activités économiques et culturelles...Et une école !
- Donner de la place aux mobilité douces
- La densité et les gabarits du scénario 1 - symétrie

SECTEUR LIVETTAZ - LE 29/10/2025



Atelier animé par Charleyne

Ce qui penche en faveur du scénario 1 – Symétrie :

- Nouveaux habitants auront moins de nuisances par rapport aux routes
- Préférence aussi pour ce scénario de la part des riverains directs (quartier Terraillet)

Ce qui penche en faveur du scénario 2 – Habiter les murs :

- Préférence esthétique
- Plus d'espace libre entre le bâti « historique » et les bâtiments « neufs »
- Point de vigilance exprimé : ce projet pourrait contraindre par la suite la reprise de voirie en largeur si cela s'avérait nécessaire plus tard

Atelier animé par Damien

Ce qui penche en faveur du scénario 1 – Symétrie :

- Bâtiments plus espacés
- Plus d'espaces verts
- Plus de percées visuelles
- Constructions sur des espaces déjà artificialisés

Ce qui penche en faveur du scénario 2 – Habiter les murs :

- Bâtiments plus éloignés de la l'Av. de Bassens et de l'Av. de Longefand

Atelier animé par Nicolas

Ce qui penche en faveur du scénario 1 – Symétrie :

- Des logements moins impactés par le bruit / la circulation de la RD8

SECTEUR LIVETTAZ - LE 08/11/2025



Atelier animé par Emmanuel

Ce qui ne plaît pas dans le projet urbain présenté :

- /

Ce qui est à améliorer dans le projet urbain présenté :

- Il faut être sûr que déconstruire pour reconstruire vaut le(s) coût(s)

Ce qui plaît dans le projet urbain présenté :

- Un cœur de ville à Livettaz
- La réhabilitation du CHS
- Garder les bâtiments historiques
- Projet de l'hôpital de Livettaz harmonieux et bien pensé; le projet « symétrique » plaît davantage
- Content de l'opportunité saisie par la Mairie pour l'acquisition du site Livettaz
- La conservation du site / cœur de Livettaz
- La mise en valeur du site du CHS

Question: Il n'y a pas de bilan de ce qui est détruit et pourquoi.

Atelier animé par Béatrice

Ce qui ne plaît pas dans le projet urbain présenté :

- Inquiétude sur le stationnement des logements : peur qu'il y ait du stationnement sauvage

Ce qui est à améliorer dans le projet urbain présenté :

- Un restaurant dans un bâtiment historique face au parc serait intéressant
- Installer un hôtel type 4 étoiles dans la Livettaz serait aussi intéressant (valorisation patrimoniale)
- Créer des passerelles sur la RD8 pour relier le secteur mairie à la Livettaz et sur Longefand pour relier le parc de la Livettaz à la Plaine : sécurisation des piétons
- Sur le parc du CHS, il faudrait proposer un jardin public, des jeux pour les enfants, tout en restant prudent sur les risques de nuisance ou de délinquance

Ce qui plaît dans le projet urbain présenté :

- Le parc et la valorisation patrimoniale
- Intéressant de proposer des lieux pour accueillir des start-ups, sociétés privées centrées sur la santé dans les immeubles historiques de la Livettaz (lien avec l'histoire du site)
- Nécessité de proposer une façon d'animer le « carré curial » de Livettaz

SECTEUR LIVETTAZ - LE 08/11/2025

Atelier animé par Nicolas

Ce qui ne plaît pas dans le projet urbain présenté :

- Non à la démolition-reconstruction à la Livettaz

Ce qui est à améliorer dans le projet urbain présenté :

- Point de vigilance sur le pôle culturel
- La destruction des ailes des bâtiments existants (scénario 1)
- Le projet Livettaz est majoritairement équilibré par les logements; peut-être faut-il envisager autre chose en plus : siège d'entreprises !
- Destruction des clôtures (scénario 2)
- Trop d'hypothèses : « la voiture se démerde » mène à du stationnement sauvage

Ce qui plaît dans le projet urbain présenté :

- Les espaces publics à la Livettaz
- L'absence de circulation automobile dans la Livettaz / limitation des véhicules
- La préservation des espaces verts, ouvrir le parc
- Mettre un pôle culturel à la Livettaz
- « Espace entre les murs très intéressant à aménager tout en respectant les lieux historiques »



SECTEUR CHENAVIER - LE 29/10/2025



Atelier animé par Charleyne

Ce qui ne plaît pas dans le projet urbain présenté :

- Pas de remarque spécifique sur ce secteur (mais refus d'urbanisation globale à l'échelle de la commune)

Ce qui est à améliorer dans le projet urbain présenté :

- /

Ce qui plaît dans le projet urbain présenté :

- /

Atelier animé par Emmanuel

Ce qui ne plaît pas dans le projet urbain présenté :

- /

Ce qui est à améliorer dans le projet urbain présenté :

- Est-ce des logements pour des malades ? Intéressant pour préserver l'essence du CHS, mais quid des autres personnes ?
- L'idée d'une place faisant le lien entre Chenavier et Livettaz est intéressante, mais son emplacement paraît peu central par rapport à Bassens; il est suggéré de la descendre plus bas

Ce qui plaît dans le projet urbain présenté :

- C'est bien d'avoir pensé aux personnes âgées et / ou handicapées
- La « place » entre Chenavier et Livettaz est intéressante mais à condition qu'elle soit vraiment proche des équipements culturels envisagés sur la Livettaz (*sous-entendu sinon quels usages pour cette place ?*)

SECTEUR CHENAVIER - LE 29/10/2025



Atelier animé par Damien

Ce qui ne plaît pas dans le projet urbain présenté :

- Densité trop forte
- Artificialisation des sols (destruction d'une prairie)

Ce qui est à améliorer dans le projet urbain présenté :

- La notion de centralité - cœur de ville à éclaircir / la « place de Bassens » est loin du chef-lieu

Ce qui plaît dans le projet urbain présenté :

- Un espace d'habitat pour les personnes âgées

Autres remarques:

- Mobilité (piste cyclable) : ne faut-il pas privilégier la rue des contours pour desservir Saint Alban Leysse et les commerces (centre commercial carrefour) ?

Atelier animé par Nicolas

Ce qui ne plaît pas dans le projet urbain présenté :

- Construction de logements : « encore de l'urbanisation », « on enlève encore un champ »
- La suppression d'arbres fruitiers
- Le centre de Bassens (place centrale) est « vachement éloigné du sud de Bassens »

Ce qui est à améliorer dans le projet urbain présenté :

- Limiter la hauteur à R+3
- Logements pour personnes âgées / personnes à mobilité réduite : dommage que ce soit excentré du centre de Livettaz

Ce qui plaît dans le projet urbain présenté :

- /

SECTEUR CHENAVIER - LE 08/11/2025



Atelier animé par Emmanuel

Ce qui ne plaît pas dans le projet urbain présenté :

- /

Ce qui est à améliorer dans le projet urbain présenté :

- Quid d'une maison d'assistantes maternelles ?

Ce qui plaît dans le projet urbain présenté :

- Le projet de 70 logements pour des personnes âgées

Atelier animé par Nicolas

Ce qui ne plaît pas dans le projet urbain présenté :

- /

Ce qui est à améliorer dans le projet urbain présenté :

- Emplacement dévolu à la place inadapté/ position de la place / Place « Chenavier » sera de plus très bruyante / la place qui ne met pas en valeur le site et ses bâtiments

Ce qui plaît dans le projet urbain présenté :

- La résidence pour personnes âgées

Atelier animé par Béatrice

Ce qui ne plaît pas dans le projet urbain présenté :

- /

Ce qui est à améliorer dans le projet urbain présenté :

- La localisation de la place centrale telle que proposée n'est pas adaptée pour en faire un centre-bourg (selon un participant)
- Concernant la localisation des commerces, attention s'ils s'implantent au nord, ce n'est pas forcément adapté pour faire une terrasse pour un restaurant ou bar
- En lien avec l'EHPAD, il serait intéressant de proposer un restaurant intergénérationnel

Ce qui plaît dans le projet urbain présenté :

- Il faut faire une étude sur la faisabilité des commerces et activités sur le futur centre-bourg
- Prévoir un Lieu type EHPAD c'est intéressant, mais ça mériterait plus d'espaces que ce qui est proposé
- Sur le centre-bourg imaginé, il faut prévoir de la mixité : commerce, social, culturel et pourquoi pas y déplacer la mairie

SECTEUR CHEF-LIEU - LE 29/10/2025



Concertation Grand Livettaz | Parcours Guidé 29 octobre 2025

Atelier animé par Charleyne

Ce qui ne plaît pas dans le projet urbain présenté :

- Urbanisation de l'espace vert autour de l'espace Colombe
- Absence de trottoir dans le projet de Chaucidou rue de l'église considéré comme dangereux pour les piétons
- Choix du Chaucidou questionne par rapport à l'usage motorisé important sur ce secteur qui monte fortement et de fait est peu emprunté par les cyclistes

Ce qui est à améliorer dans le projet urbain présenté :

- /

Ce qui plaît dans le projet urbain présenté :

- /

Atelier animé Emmanuel

Ce qui ne plaît pas dans le projet urbain présenté :

- Pas de constructions au chef-lieu
- Garder les espaces verts existants
- Ne pas prévoir d'habitations trop proches de la salle des fêtes (nuisances)
- Augmenter le nombre de logements au chef-lieu va augmenter la densité d'habitants et entraîner une augmentation des flux de voitures
- Avis négatif sur le projet de construction au cœur du chef-lieu
- Souhait qu'il n'y ait pas de nouveaux logements
- Ne pas remplir l'espace entre l'église et l'Espace Colombe par les logements envisagés

Ce qui est à améliorer dans le projet urbain présenté :

- /

Ce qui plaît dans le projet urbain présenté :

- /

SECTEUR CHEF-LIEU - LE 29/10/2025



Concertation Grand Livettaz | Parcours Guidé 29 octobre 2025

Atelier animé par Damien

Ce qui ne plaît pas dans le projet urbain présenté :

- La perte des espaces verts => conservation à privilégier pour le bien être des habitants
- Projet très compliqué du fait du dénivelé important
- Secteur chef-lieu déjà très densifié par les nouveaux projets
- Trop de bâtiments prévus à côté de l'espace Colombe
- La suppression des espaces verts

Ce qui est à améliorer dans le projet urbain présenté :

- /

Ce qui plaît dans le projet urbain présenté :

- /

Question :

- Pourquoi encore densifier le chef lieu, au regard des nouvelles constructions déjà réalisées ?

Atelier animé par Nicolas

Ce qui ne plaît pas dans le projet urbain présenté :

- Construction de logements entre l'église et l'espace Colombe : trop d'urbanisation et d'imperméabilisation, perte d'espaces verts et de biodiversité

Ce qui est à améliorer dans le projet urbain présenté :

/

Ce qui plaît dans le projet urbain présenté :

- Le projet de Chaucidou en proximité du chef-lieu

SECTEUR CHEF-LIEU - LE 08/11/2025



Atelier animé par Emmanuel

Ce qui ne plaît pas dans le projet urbain présenté :

- Pas de site unique pour les écoles sur le haut de Bassens
- Les constructions de logements envisagées près de l'Espace Colombe
- Secteur chef-lieu trop dense
- Ne pas bétonner la colline au-dessus de l'Espace Colombe pour ne pas reproduire le programme Arborescence (Bassens-le-Haut) contraire au principe de transition climatique
- Crainte que le prolongement de la route de la ferme ne soit qu'un aspirateur à voitures, au raz des immeubles construits (qui n'ont pas été construits en imaginant qu'il y aurait une rue de transit sous les fenêtres)

Ce qui est à améliorer dans le projet urbain présenté :

- /

Ce qui plaît dans le projet urbain présenté :

- /

Atelier animé par Béatrice

Ce qui ne plaît pas dans le projet urbain présenté :

- /

Ce qui est à améliorer dans le projet urbain présenté :

- /

Ce qui plaît dans le projet urbain présenté :

- /

Atelier animé par Nicolas

Ce qui ne plaît pas dans le projet urbain présenté :

- Construction de logements à l'espace Colombe pose trop de problèmes / pas d'urbanisation à l'espace colombe (il y a déjà beaucoup de nouveaux logements)
- Maintenir des espaces verts au chef lieu autour de l'espace Colombe

Ce qui est à améliorer dans le projet urbain présenté :

- /

Ce qui plaît dans le projet urbain présenté :

- /

Synthèse

Concertation « Grand Livettaz » (29 oct. & 8 nov. 2025) – 1^{er} temps d'ateliers : retour sur le projet urbain

Un constat général : une inquiétude forte face à la densification

Dans l'ensemble des ateliers, les habitants expriment une opposition majoritaire à l'urbanisation jugée excessive :

- Peur de la perte d'espaces verts et de la biodiversité
- Crainte d'une bétonisation de la commune
- Sentiment que la commune « n'a pas vocation à accueillir 100 logements / an »

La densité est perçue comme imposée par les contraintes financières du projet (achat du CHS à amortir). Les participants demandent davantage de modération et d'étalement dans le temps.

Un besoin clair : transparence et compréhension du projet

Les habitants sollicitent des informations jugées essentielles :

- Données financières détaillées : coût du projet, recettes attendues, équilibre budgétaire des 20 M€ d'investissement
- Projections démographiques : quelles conséquences en termes d'habitants et de pression sur les services (écoles, ...) ?
- Vision d'ensemble des projets de logements pour toute la commune, au-delà du Projet urbain Livettaz (ex: Galion, autres zones déjà artificialisées).

Ce manque d'information nourrit une impression de concertation partielle et tardive, même si les habitants saluent l'organisation des 2 temps de concertation et la possibilité de contribuer au projet.

Le sujet des écoles : central et sensible

C'est un thème récurrent des ateliers sur le projet urbain (même si traité en temps 2) :

- rejet massif de l'idée d'une école unique (trop grande, trop d'élèves, perte de proximité, ...)
- Volonté de conserver deux sites (plutôt Chef-lieu + Plaine)
- Nécessité de placer les écoles au cœur du projet, et non après coup.

Plusieurs participants soulignent que le projet urbain oublie l'école dans les scénarios présentés (malgré l'information donnée en amont que le projet urbain a été construit avec l'invariant d'un pôle scolaire unique au chef lieu).

Les mobilités : un équilibre à trouver

Deux visions sont avancées : certains approuvent les modes doux et pistes cyclables du projet. D'autres estiment que la voiture reste indispensable et que l'équilibre vélo / voiture doit être mieux appréhendé.

Points d'attention récurrents :

- Accès compliqué à Livettaz depuis le sud
- Engorgement actuel et futur des voiries, lié à l'urbanisation
- Risques liés au parking silo (hauteur, risques de nuisance ou de squat) et interrogation sur l'organisation du stationnement en général.

L'intérêt pour un cœur de ville et la préservation de la Livettaz

Les habitants expriment un réel intérêt pour un cœur de ville vivant à Livettaz, ainsi que pour la préservation et la valorisation du site de la Livettaz. Ils souscrivent en général à la volonté de la commune d'avoir voulu maîtriser le foncier de ce secteur.

Synthèse

Concertation « Grand Livettaz » (29 oct. & 8 nov. 2025) – 1^{er} temps d'ateliers : retour sur le projet urbain

Secteur de la Plaine : secteur le plus contesté

Les habitants expriment un refus partagé de la transformation prévue :

- Opposition ferme à la construction sur le stade Longefand, dernier grand espace vert et un espace indispensable pour les enfants et la famille pour le sport et les loisirs
- Densité jugée trop forte (326 logements) et sentiment d'un quartier « sacrifié »
- Inquiétude sur la sécurité des traversées vers Livettaz (enfants)

Secteur Livettaz : intérêt pour la valorisation du site, mais des inquiétudes

Les habitants apprécient :

- La réhabilitation du site patrimoniale et des bâtiments historiques, le parc, les continuités vertes
- L'idée d'un cœur de ville vivant avec culture, logements, services.

Mais ils interrogent :

- L'ampleur des démolitions (bâtiments, murs d'enceinte) et leur justification
- Le volume de bureaux sans démonstration du besoin.

Les différences entre scénarios :

- Scénario 1 – Symétrie : apprécié pour ses espaces verts, percées visuelles, bâtiments plus espacés et moins proches de la RD8
- Scénario 2 – Habiter les murs : apprécié pour l'esthétique et la valorisation des murs, mais redouté pour la proximité au bruit routier et la future contrainte sur les voiries

Secteur Chenavier : intérêt pour la résidence personnes âgées, mais la

localisation de la place interroge

- L'idée d'un pôle senior ou résidence adaptée est bien accueillie
- Sont interrogées :
 - la définition de la centralité - le secteur est jugé trop éloigné du futur centre, isolé pour des commerces et une place
 - la pertinence de la localisation de la place - trop bruyante, trop excentrée, pas en cohérence avec les usages attendus
- Le secteur est construit au détriment d'un verger

Secteur Chef-lieu : rejet quasi unanime de toute densification

Les habitants rejettent :

- Les constructions autour de l'Espace Colombe (chef-lieu déjà trop densifié sur les Monts)
- La suppression des espaces verts restants
- La création d'habitations proches de la salle des fêtes (nuisances sonores)

Conclusion

Plusieurs pistes peuvent être avancées pour la suite :

- Continuer l'effort de pédagogie sur le projet urbain en le complétant d'explications sur les éléments financiers, le calendrier du projet et son développement opérationnel dans le temps
- S'interroger sur la nécessité de construire sur le secteur du chef-lieu
- Questionner l'urbanisation du stade, notamment au regard de la nouvelle donne sur la localisation des écoles.

Synthèse globale sur l'école

Concertation Grand Livettaz | Parcours Guidé 8 novembre 2025

Hypothèses les plus récurrentes selon les différentes tables :

- 2 sites → PLAINE + CHEF-LIEU : cité dans 7 ateliers
- 1 site → LIVETTAZ, vu comme une alternative à l'hypothèse précédente : cité dans 1 atelier

1^{er} groupe de critères : « localisation générale »

Critères relatifs à « l'équilibre géographique » du choix du site

Pertinence de la localisation par rapport à la densité de population
Equilibre de la distance ressentie entre haut et bas de la commune

Critères relatifs à la fluidité de l'accessibilité, la desserte du site

Gestion des accès motorisés (desserte, stationnement, trafic générés...)
Gestion des accès modes actifs (piétons, vélos...)

Pertinence secteur de localisation

Hypothèse 2 sites

Proximité et couverture géographique.
Moindre optimisation des coûts de fonctionnement

Plaine

Proximité avec les quartiers les plus denses sur le Sud de Bassens (notamment Haulotte, Martinière, Plaine)

Chef-lieu

Proximité avec la partie « haute » de Bassens.

Livettaz

Position centrale, future polarité, futur quartier d'habitation. Sentiment de « un peu plus loin mais pas trop »

Chenavier

L'équilibre n'est jugé pertinent que dans une hypothèse Chenavier + Plaine, pour assurer une certaine couverture géographique (Chenavier et chef-lieu sont par exemple vus comme trop proches en termes de gestion des flux)

Devenir des groupes scolaires de Bassens

Hypothèse 1 seul site

Rationalisation maximale des bâtiments.
Optimisation des coûts de fonctionnement ?
Crainte forte d'une école surdimensionnée inadaptée à une bonne qualité d'apprentissage

Livettaz

Position la plus centrale, future polarité, futur quartier d'habitation

Plaine

Site moins central que Livettaz mais proche des quartiers denses, proximité Haulotte, Martinière (ressenti qu'il y a beaucoup de familles dans ce secteur)

Chenavier

Aujourd'hui éloigné des habitations, surtout des quartiers denses du sud de Bassens (site finalement pas si central que ça). Intéressant si lien avec projet personnes âgées.

Chef-lieu

Commode pour le haut, mais site le plus éloigné des quartiers Sud, plus densément peuplés

Vos retours sur le.s site.s
potentiel.s des écoles

Animation AGATE



SITE.S DES ECOLES - LE 29/10/2025

Atelier animé par Charleyne

Une école sur Chenavier (qu'il y ait un site ou deux sites d'écoles sur la commune) ne fait sens pour aucun des participants :

- Trop éloigné (notamment quartier Haulotte et Martinière)
- Et problème de desserte avec la rue centrale en sens unique
- Un nouveau site considéré comme plus coûteux pour certains que de la rénovation

Le maintien d'écoles sur deux sites situés sur la Plaine et en Chef-lieu (en rénovation en particulier) est un scénario proposé par plusieurs participants.

- Accès et déplacements : emplacements en deux points de la commune (haut et bas) et accès paraissent fonctionnels, adaptés et cohérents pour tous les usagers (enfants, parents, assistantes maternelles)
- Insertion urbaine : considérée par certains comme bien placée « dans la nature » (en refusant reste du projet urbain ou réduction forte des projets de construction sur ces deux secteurs). Proposition de rénovation pour ne pas bétonner et rester dans les emprises actuelles. Besoin d'agrandissement pointé par certains comme étant à étudier, notamment pour intégrer la restauration

sur place

- Autres critères ou arguments : maintien de 4 postes de direction, rénovation considérée comme moins coûteuse, possibilité d'utiliser l'ancienne Mairie pour rénovation école du Chef lieu

La création d'un site unique sur le secteur de la Livettaz est à étudier (en 1^{er} choix pour certains – en 2nd choix pour d'autres qui préféreraient la rénovation des écoles existantes).

- Accès et déplacements : positionnement central à l'échelle communale, bordé par les voies principales de la commune
- Du bâti disponible : usages des bâtiments administratifs pour y créer deux écoles dos à dos

La création d'un site sur la Plaine (groupe scolaire sur le stade Longefand) est proposée par un participant sans arrêter complètement s'il doit y avoir un site unique ou non.

- Accès et déplacements : rue de Longefand comme sas de dépose ? Communications routières plus cohérentes par rapport au Chef lieu
- Cohérence avec le projet urbain: utilisation du stade envisagé pour du logement, besoin de définir usages ultérieurs du foncier des anciennes écoles

SITE.S DES ECOLES - LE 29/10/2025

Atelier animé par Damien

Critères	Secteur Livettaz	Secteur Chenavier	Secteur Plaine	Secteur Chef-Lieu
>>> Préciser si vous considérez qu'il doit y avoir 1 site ou 2 sites pour l(es) école(s) :				
Le groupe est favorable au maintien de 2 groupes scolaires				
Accès et déplacements : <i>Est-ce que l'emplacement est judicieux en matière d'accès par les différents modes de déplacement ? Par rapport à la distance des zones d'habitation de la commune ?</i>	1 groupe scolaire sur Livettaz	OU	1 groupe scolaire sur La Plaine	+ 1 groupe scolaire sur le Chef Lieu
	le maintien de deux groupes scolaires permet de mieux répartir et diminuer les flux , d'où un gain de temps global pour les parents			
Insertion urbaine : <i>Est-ce que l'emplacement se prête à l'aménagement d'une école ?(en termes d'ambiance urbaine, de cadre de vie, d'équipements, de services...)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Beaucoup plus d'espaces verts pour les écoliers - Les murs d'enceinte pourraient servir pour l'école 		<ul style="list-style-type: none"> - Positionnement du groupe scolaire au centre du quartier 	
Cohérence avec le projet urbain : <i>Comment la localisation envisagée s'intègre-t-elle dans les scénarios d'aménagement proposés du projet urbain ? Est-ce cohérent ? Y-a-t-il des impacts ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Mutualisation des moyens possible (restaurant scolaire, école) 			
Autre(s) critère(s) important(s) : Restaurant scolaire	Le groupe ne voit pas d'inconvénients majeurs au fait d'avoir un seul restaurant scolaire pour les deux groupes scolaires, et de ce fait, générer des déplacements des élèves à pied entre les structures. Exemple :			
	1 restaurant scolaire sur Livettaz	Déplacement piéton	1 groupe scolaire sur La Plaine	1 groupe scolaire sur le Chef Lieu
Autre(s) critère(s) important(s) : Social / extra scolaire	Intégrer un centre de loisirs et le lieu des activités extra-scolaires à proximité des groupes scolaires / prévoir une placette devant les groupes scolaires pour faciliter les échanges et pour rendre le site plus convivial			

SITE.S DES ECOLES - LE 29/10/2025

Secteur Livettaz

Les points positifs :

- Le site présente déjà des cours arborées
- D'un point de vue « philosophique », cela aurait du sens d'imaginer une école sur la Livettaz (trait d'union avec le passé)

Les limites :

- Cela paraît assez unanimement trop compliqué à imaginer en termes d'accès. Sentiment que si l'école est au cœur de Livettaz et que les parents qui viennent en voiture doivent se garer à l'entrée du site, cela va être compliqué à gérer. Cela dit, les participants ont l'impression qu'il n'y a jamais vraiment eu d'étude en termes d'accès à la Livettaz qui viendrait confirmer ou infirmer cette idée que le site n'est pas adapté pour des questions de desserte et stationnement
- Le site est globalement cloisonné, peut-être pas assez « ouvert » pour une école.

Secteur de la Plaine

Les points positifs :

- Avantage qu'il s'agisse d'un secteur très accessible, autant à pied qu'en voiture
- L'actuelle école, son parvis et le stade forment aujourd'hui le seul espace de convivialité de l'ensemble de la Plaine; c'est donc très pertinent de laisser une école dans ce secteur

Atelier animé par Emmanuel

- Sentiment que conserver une école à la Plaine est compatible avec le projet urbain proposé, au moins en partie : il semble y avoir assez de place pour conserver une école, un terrain de sport et tout de même construire des logements collectifs

Éléments à prendre en compte sur ce secteur :

- Il est nécessaire de conserver un terrain de sport / stade à la Plaine, encore plus si l'école est maintenue à la Plaine; sinon, les enfants devront monter au chef-lieu (trop loin)

Les limites :

- Il serait pertinent d'améliorer la desserte en bus (encore plus si jamais il s'agit d'un site scolaire unique à la plaine) : fréquence du bus, accessibilité et proximité de l'arrêt, confort d'usage

Secteur Chenavier

Les limites :

- Sentiment général qu'il s'agit d'un site trop compliqué / contraint pour un équipement scolaire

Secteur Chef-lieu

Les points positifs :

- Très bonne accessibilité vis-à-vis de la partie haute de la commune, depuis 3 côtés
- Proximité des équipements sportifs

SITE.S DES ECOLES - LE 29/10/2025

Site de Chenavier : il ne fait sens pour aucun des participants :

- Qu'il soit site unique ou site secondaire
- En raison de son éloignement des habitations
- Car il nécessiterait une construction neuve

Localisation des écoles sur deux sites : l'un au chef-lieu, l'autre sur la Plaine

Ce scénario est proposé par la majorité des participants.

- Le site de La Plaine est un bon emplacement car proche des habitations et du secteur le plus dense de la commune, accessible en mode doux; l'école primaire peut être réhabilitée; pour l'école maternelle, peu importe qu'elle soit rénovée ou reconstruite. Le site nécessite un restaurant scolaire qui pourrait être un bâtiment modulable intégrant le centre de loisirs; cette option impacte directement le projet urbain et les projets de construction sur la plaine.
- Le site du Chef-lieu est également considéré comme un bon emplacement car proche des nouvelles habitations, derrière la Ferme de Bressieux. Les avis divergent sur la question de la rénovation ou de la reconstruction :
 - Réhabilitation pour certains
 - Reconstruction dans le pré Henry pour d'autres / nouveaux logements à la place de l'ancienne école

Atelier animé par Nicolas

- Reconstruction derrière l'Espace Colombe pour d'autres (mais pour un 2^{ème} site et non pour un site unique)
- Autres critères à prendre compte : sécurité aux abords des écoles / confort des enfants.

Site de La Livettaz :

- Création d'un site unique sur le secteur de la Livettaz est à étudier en 2nd choix pour certains : son positionnement central dans un environnement agréable (parc, bâtiment historique) et à proximité des principaux équipements publics, est intéressant
- Site de la Livettaz comme 2^{ème} site en substitution de la Plaine et un complément du site du chef lieu pour certains participants : son positionnement central dans un environnement agréable (Parc, bâtiment historique) et à proximité des principaux équipements publics, est intéressant

QUESTIONNEMENTS & COMPLÉMENTS - LE 29/10/2025

Atelier animé par Charleyne

- Vaut-il mieux grouper maternelles et élémentaires ou les maternelles entre elles et les primaires entre elles ? >> souhait d'avoir l'avis des parents et enseignants
- Où sont à présents scolarisés les enfants de Vérel ?
- Comment gère-t-on le risque sismique dans le bâti historique de la Livettaz si on a des ERP ?

En termes de critères pour le choix :

- Ajout d'un critère financier
- Ajout d'un critère : possibilité de créer sur site une salle de cantine pour éviter les déplacements hors école sur la pause méridienne

Autres remarques : références de rénovation d'écoles récentes à Barberaz et Saint Sulpice

Atelier animé par Damien

- Fortes inquiétudes du groupe sur le fait de créer un groupe scolaire unique d'une taille très importante : comment fait-on pour vivre avec un groupe scolaire de plus de 500 élèves ?

En termes de critères pour le choix :

- Des études ont-elles été menées sur des scenarios de réhabilitations / requalifications des écoles ou de bâtiments pouvant accueillir l'un des groupes scolaires ? Pour le groupe, ces scenarios doivent être pris en compte et les résultats présentés aux habitants.
- Quel est le nombre de mètres carrés nécessaires pour un groupe scolaire ?
- L'ancienne mairie pourrait-elle servir à la relocalisation des services administratifs de l'école ou de restaurant scolaire ?

Atelier animé par Nicolas

En termes de critères pour le choix :

- Confort / bien-être des enfants
- Sécurité des écoles pour les enfants

QUESTIONNEMENTS & COMPLÉMENTS - LE 29/10/2025

En termes de critères pour le choix :

Les participants ont ajouté 3 critères qui selon eux, sont à prendre en considération pour choisir judicieusement le ou les site(s) scolaire(s) :

- la taille de l'école : attention à ne pas créer une école trop grande, avec un trop grand nombre d'élèves, ce qui dégraderait les conditions d'accueil des enfants ; attention au trafic automobile généré.
- l'articulation avec le périscolaire et le centre de loisirs
- la proximité avec les équipements sportifs et culturels (médiathèque, services, polarités de vie de la commune...)

Ce qui ressort des contributions du groupe :

- Il manque une vraie présentation des enjeux financiers complets sur la question des écoles : quels sont les coûts selon les différentes hypothèses (investissement / fonctionnement), les coûts globaux, les subventions, l'impact sur le reste du projet...
- Il faut questionner la problématique de 1 ou 2 sites : les participants sont unanimes pour considérer que si l'école est sur un seul site, alors cela doit nécessairement être sur un site central ; en revanche, si l'école doit rester sur deux sites, alors cela doit nécessairement être réparti entre le haut et le bas de la commune (chef-lieu / plaine). **Autour de la table, seule une personne était favorable à un seul site, tous les autres participants croyaient davantage en la réussite d'un scénario sur 2 sites chef-lieu / plaine.**
- Il manque des éléments de projection démographique de la commune et de prospective sur les effectifs scolaires. Ce sont bien deux choses différentes :
39 les habitants ont bien conscience que malgré les nombreuses constructions,

Atelier animé par Emmanuel

la natalité baisse en France, le point mort augmente. Quels sont les besoins réels ?

- Sentiment général qu'il manque des parents d'élèves autour de la table
- Il serait intéressant de demander au personnel des écoles (enseignants, Atsem, personnel « technique »), ainsi qu'aux enfants, ce qu'ils en pensent

Remarques de l'animateur sur son atelier :

- Les participants raisonnent davantage en termes de secteurs qu'en terme de bâtiments. Quand on dit « école à la Plaine », ils ont bien compris qu'il ne s'agit pas forcément de garder l'école de la Plaine telle qu'elle existe aujourd'hui. Autrement dit, quand ils insistent pour exprimer un attachement à ce qu'il y ait une école à la Plaine, ce n'est pas un attachement spécifiquement au bâtiment existant, mais à ce secteur géographique. Idem au chef-lieu. Les participants ont globalement bien conscience que les écoles actuelles doivent évoluer (rénovation / extension / démolition-reconstruction / déplacement ...).
- Plusieurs participants trouvent qu'on prend le problème « à l'envers » : ils suggèrent que l'on définisse d'abord les meilleurs endroits pour localiser l'école ou les écoles (selon 1 ou 2 sites) et ensuite on réfléchira au projet urbain pour qu'il soit le plus cohérent possible. **Actuellement, beaucoup trouvent que le sujet des écoles est curieusement « isolé » du reste de la réflexion, alors qu'il s'agit peut-être de l'équipement public le plus central dans la vie d'une commune.**

SITE.S DES ECOLES - LE 08/11/2025

Secteur Livettaz

Les points positifs :

Nette préférence du groupe pour 2 écoles, et pas trop proches l'une de l'autre. Il est nécessaire d'avoir un équilibre géographique entre le haut et le bas de la commune. Ne pas oublier que le bas est dense.

Les limites :

Craindre qu'implanter une école sur la Livettaz ne vienne fermer le cœur du site (une école est généralement une enceinte fermée, avec un accès contrôlé), alors qu'au contraire le projet évoque l'ouverture du site, sa porosité, la possibilité de circuler dans les galeries, sa valorisation auprès du grand public.

Secteur Chenavier

Les limites :

Le site de Chenavier est vu comme inapproprié en termes d'accès. L'accès est difficile et contraint, le site est entouré de voies avec déjà beaucoup de circulation.

Jugé trop bruyant, trop proche de la circulation autour.

Secteurs Plaine + Chef-lieu

- **L'hypothèse largement majoritaire** est de conserver une école à la Plaine et une école au Chef-lieu. Pour ces 2 sites, les participants prônent d'étudier deux scénarios :

- Un scénario dans lequel on part de la rénovation des bâtiments existants (afin de valoriser l'existant, limiter les coûts), quitte à prévoir des extensions si nécessaire
- Un scénario dans lequel on étudie plutôt une reconfiguration de chacune des deux écoles, quitte à se déplacer un peu dans le secteur géographique

Atelier animé par Emmanuel :

respectivement du Chef-lieu et le Plaine.

- Ainsi sur la Plaine :
 - Un premier scénario consisterait en la rénovation des 2 écoles existantes. Cela ferait donc 2 sites distants d'environ 100-200 mètres, mais cela n'est pas jugé rédhibitoire du tout, cela pourrait fonctionner.
 - Un second scénario qui rapprocherait physiquement les deux écoles de la Plaine sur un seul site. Leur réunion sur un seul site serait une plus-value pour le fonctionnement de l'école et pour les parents.
- Ainsi sur le Chef-lieu :
 - Un premier scénario consisterait en la rénovation / amélioration in situ de l'école
 - La reconstruction d'une école neuve et pleinement fonctionnelle in situ n'est pas écartée, car le site reste intéressant, surtout dans la perspective d'une amélioration de la rue de l'église.
- **Un second scénario** qui pourrait étudier le déplacement de l'école du chef-lieu sur le terrain derrière / au-dessus de l'Espace Colombe. Les accès côté gymnase sont plutôt pas mal. Il est jugé que tous les terrains actuellement vierges au-dessus de l'Espace Colombe se prêteraient beaucoup mieux à une école qu'à du logement.
 - (les participants sont prêts à remettre ce site dans la réflexion, car contrairement au projet avorté, il consisterait ici à déplacer entièrement l'école du chef-lieu sur ce site, ce qui maintiendrait une école à la Plaine et les flux routiers seraient ainsi constants sur le chef-lieu).

SITE.S DES ECOLES - LE 08/11/2025

Proposition d'1 école centrale à Livettaz :

Secteur intéressant pour la sécurité des enfants car il n'y a pas de voitures

La configuration des bâtiments permet d'imaginer facilement des salles de classe

Mais attention à l'accès des parents en voiture pour amener et récupérer les enfants

Attention toutefois à l'accessibilité des enfants en situation de handicap, est-ce que Livettaz sera adapté ?

Proposition d'1 école centrale à Chenavier :

Intéressant pour les accès et la centralité de ce secteur

Lien avec les personnes âgées (intergénérationnel à creuser)

Proposition d'1 site sur la Plaine :

Localisation intéressante qui reste proche des lieux d'habitation des familles et des logements

Atelier animé par Béatrice

Proposition de 2 sites – sur Plaine et Chef-lieu :

Plutôt en réfléchissant à rénover l'existant

Proposer 2 écoles, ça permet de mieux répartir les écoles par rapport aux lieux d'habititations et de limiter les déplacements

Cette proposition est facile à mettre en cohérence avec le projet urbain actuel

Il serait intéressant dans ce cas là de proposer une cantine par école

→ Scénario le plus partagé par les participants

Proposition d'1 école au chef-lieu – espace Colombe :

1 personne indique que le projet d'école unique à l'espace Colombe était intéressant car au niveau financier c'est forcément plus avantageux pour la commune

→ Les autres participants indiquent quand même que ce scénario pose question sur le sujet des flux routiers et que la rue d'accès actuelle n'est pas adaptée et sécurisée pour permettre l'augmentation du flux routier

SITE.S DES ECOLES - LE 08/11/2025

Site de Chenavier : il ne fait sens pour aucun des participants

- Certains préfèrent privilégier la réhabilitation; le site de Chenavier nécessiterait une construction neuve
- Le site n'est pas jugé très accessible ni central; il ne permet pas de se projeter

Localisation des écoles sur deux sites :

Ce scénario est proposé par la majorité des participants pour plusieurs raisons :

- Éviter une concentration trop importante des effectifs scolaires
- Une école fait vivre un quartier

Différentes hypothèses sont proposées :

- **Un site sur la plaine / un site sur le chef lieu** : les 2 sites sont en proximité des habitations et des équipements sportifs (si le stade de la Plaine ne disparaît pas). Le site du chef lieu est agréable (proximité des équipements, environnement) mais les bâtiments sont vétustes. La question du restaurant scolaire reste à traiter; celui-ci doit être multi-usage

Atelier animé par Nicolas

- **Un site sur la plaine / un site sur la Livettaz** : le site de la Plaine est jugé adapté car au cœur d'un quartier habité et vivant; le site de la Livettaz est considéré comme un bon emplacement car au cœur de la commune, dans un espace sécurisé, avec possibilité de réhabiliter des bâtiments, qui pourraient servir également hors temps scolaire. La Livettaz pourrait aussi accueillir le restaurant scolaire (multifonctionnel également).

Si un seul site pour les écoles : la Livettaz

Ce scénario est minoritaire et arrive au second plan. S'il doit être envisagé, seul le site de la Livettaz pourrait accueillir les écoles car il est jugé plus central (des habitations et des équipements), dans un cadre environnemental agréable, pouvant favoriser la mixité sociale et permettant une seule restauration scolaire.

QUESTIONNEMENTS & COMPLÉMENTS - LE 08/11/2025

Atelier animé par Emmanuel

En termes de critères pour le choix :

- 2 autres critères dont il faut tenir compte pour le choix du ou des sites scolaire(s) :
 - le coût
 - la répartition de la population sur la commune.

Ce qui ressort des contributions du groupe :

- Projet urbain très contesté sur le chef-lieu et la plaine
- Densification jugée excessive
- Objectif de construire environ 100 logements / an pas compris : objectif politique ? injonction ? obligation réglementaire ? explication purement financière ?

Atelier animé par Béatrice

Questionnements complémentaires du groupe :

- Aspect financier nécessaire pour se positionner
- Il faudrait mieux connaître les modes de déplacement des parents pour amener leurs enfants à l'école, ainsi que leur évolution
- Combien d'enfants sur la commune maintenant et dans le futur?
- Il manque les parents directement concernés, à cet atelier...

Atelier animé par Nicolas

- Prospective démographique scolaire (intégrant les projets de logements) demandée
- Concertation à poursuivre sur les écoles et la restauration scolaire prenant en compte d'autres critères importants : mixité sociale, bâtiment, ...

Synthèse

Concertation « Grand Livettaz » (29 oct. & 8 nov. 2025) – 2^{ème} temps d'ateliers : sites des écoles

Atelier animé par Charleyne le 29/10/2025

- Maintien d'écoles sur deux sites situés sur la Plaine et en Chef-lieu (en rénovation en particulier) est un scénario proposé par plusieurs participants
- Création d'un site unique sur le secteur de la Livettaz est à étudier (en 1^{er} choix pour certains – en 2nd choix pour d'autres qui préféreraient la rénovation des écoles existantes)
- (Création d'un site sur la Plaine (groupe scolaire sur le stade Longefand) est proposé par un participant sans arrêter complètement s'il doit y avoir un site unique ou non)*

Atelier animé par Damien le 29/10/2025

- 2 groupes scolaires (une opposition marquée sur le scenario d'un unique groupe)
- 1 groupe scolaire sur le chef lieu / le second groupe scolaire positionné soit sur La plaine, soit sur Livettaz

Atelier animé par Emmanuel le 29/10/2025

- Préférence manifeste pour un scénario à 2 écoles : un site au chef-lieu, un site à la Plaine. Chacun des deux sites a ses qualités et semble répondre à un besoin de proximité pour le haut et pour le bas de la commune.

- Dans l'hypothèse d'un scénario à une seule école, seul un site « central » pourrait contenir à la fois le haut et le bas de Bassens. Ce site serait intuitivement La Livettaz, mais les participants doutent qu'on parvienne à bien gérer les problématiques des accès et du stationnement...
- Les écoles sont vues comme des lieux de respiration et de convivialité dans le tissu urbain
- Nécessité d'une proximité des sites scolaires avec des équipements publics culturels et sportifs (en particulier médiathèque, terrain de sport)
- Nécessité d'avoir des éléments objectifs sur le besoin (prospective d'effectifs scolaires) et le volet financier complet (coûts d'investissement et de fonctionnement)

Atelier animé par Nicolas le 29/10/2025

- Préférence majoritaire pour une localisation des écoles sur deux sites : l'un au chef-lieu, l'autre sur la Plaine
- L'hypothèse du site de la Livettaz pour accueillir un seul groupe scolaire est plutôt à étudier en 2nd choix
- Autre nouvelle hypothèse (minoritaire) : la Livettaz comme 2^{ème} site en substitution de La Plaine et en complément du chef lieu

Synthèse

Concertation « Grand Livettaz » (29 oct. & 8 nov. 2025) – 2^{ème} temps d'ateliers : sites des écoles

Atelier animé par Emmanuel le 08/11/2025

- Large préférence pour deux écoles, mais avec de la souplesse sur les scénarios propres à chaque secteur (chef-lieu et plaine) : rénovation ou démolition / reconstruction (cf. détail dans slide précédente avec détail par secteur)
- Des écoles pas trop proches l'une de l'autre; il est nécessaire d'avoir un équilibre géographique entre le haut et le bas de la commune; ne pas oublier que le bas est dense
- Forte réticence pour une école unique, vue comme trop grosse. On parle de 400 à 500 enfants minimum si on retrouve tout le primaire sur un seul site, c'est beaucoup trop.

Atelier animé par Nicolas le 08/11/2025

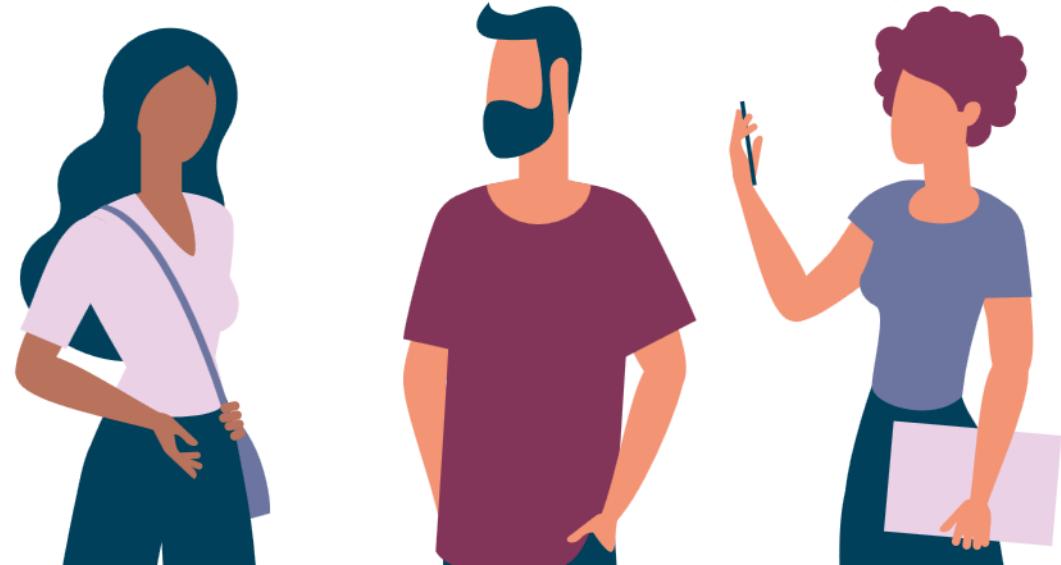
- Préférence majoritaire pour une localisation des écoles sur deux sites mais avec deux hypothèses :
 - l'un au chef-lieu, l'autre sur la Plaine (majoritaire)
 - L'un sur la plaine / l'autre sur la Livettaz
- L'hypothèse du site de la Livettaz pour accueillir un seul groupe scolaire est plutôt à étudier en 2nd choix

Atelier animé par Béatrice le 08/11/2025

- Plusieurs scénarios ont été proposés; le scénario le plus partagé a été celui de 2 écoles : une au Chef lieu et l'autre à la Plaine (plutôt sur une option rénovation)
- Mais d'autres pistes ont été proposées, celle d'une seule école positionnée de manière centrale : Chenavier, Livettaz ou Plaine
- Scénarios à réfléchir au regard des mobilités et des lieux d'habitation des parents

SYNTHÈSE DES CONCERTATIONS SUR LA MOBILITÉ

Animation ARTER



Organisation ateliers mobilité

Ateliers animés par Guillaume et Anaïs

Chaque atelier s'est déroulé en deux temps :

1. Présentation du diagnostic et des principes d'aménagement sur la base du carnet du participant et des plans au format A0
2. Chaque participant est invité à écrire sur des post-it :
 - ↳ Vert - « Points forts » les éléments de projet qui sont appréciés et à conserver
 - ↳ Orange - « Peut mieux faire » Les petits oublis du projet, les points singuliers à améliorer
 - ↳ Rose - « Problématique » : Les craintes et les points perçus comme des fautes dans le projet

Retour sur le projet de Chaucidou

Ateliers animés par Guillaume et Anaïs

Table « Chaucidous » : route de Saint Saturnin et rue Georges Lamarque
Synthèse des annotations des post-it

	« Points forts »	« Peut mieux faire »	« Problématique »
Remarques Générales	<ul style="list-style-type: none"> Projet intéressant pour la sécurisation des modes actifs (x9 répondants) Alternats doubles bien pensés Permet d'encourager les déplacements des modes actifs Bandes de rives assez larges pour les familles : enfants à vélo qui tiennent mal la ligne, parents et poussettes... La couleur des bandes de rives différente de la route est indispensable x2 Mise en œuvre de la zone 30 sur les deux rues 	<ul style="list-style-type: none"> Besoin de développer des actions pédagogiques de sensibilisation pour éviter les conflits entre usagers x6 Penser avec l'agglo pour développer les transports en commun sur ces axes x3 Difficile de se projeter, peur que cela ne fonctionne pas : à expérimenter d'abord ? x3 Doute sur la prise en compte du transit de bus et camion de collecte dans le projet Utilité des bandes plantées alors que la route de St Saturnin est déjà étroite ? Potelets peu sécurisants pour les piétons 	<ul style="list-style-type: none"> Risque de stationnement sur les bandes de rives même si cela est interdit x2 Crainte que les limites de vitesses ne soient pas respectées x2 Les alternats risquent de favoriser les véhicules les plus imposants/rapides au détriment de la sécurité L'éclairage public est insuffisant Contre l'idée des chaucidous qui sont dangereux pour tous les usagers
Route de St Saturnin			<ul style="list-style-type: none"> Dans le scénario où la route de l'église est fermée, le trafic serait augmenté sur cet axe
Rue Georges Lamarque		<ul style="list-style-type: none"> Supprimer les dos d'âne de la rue Lamarque 	<ul style="list-style-type: none"> Trop de stationnements supprimés rue Georges Lamarque x6
Rue de l'Eglise	<ul style="list-style-type: none"> Bien de supprimer le giratoire qui n'est pas bien utilisé et génère des problèmes de giration pour les bus 		<ul style="list-style-type: none"> La suppression du giratoire va faire augmenter les vitesses des véhicules qui descendent la rue

Retour sur le projet de Chaucidou

Idées complémentaires sur le secteur

- Améliorer le sentier qui passe devant la résidence Arborescens jusqu'au Clos Bressieux pour permettre une alternative à la route de l'église pour les piétons
- Phasage : traiter la route de Saint-Saturnin en premier car le trafic y est plus intense
- Information : du foncier privé avait été cédé à la commune par le passé pour aménager les places de parking rue Georges Lamarque.

Ateliers animés par Guillaume et Anaïs

Points annexes évoqués

- *Le devenir du secteur de Galion ?*
- *Problématiques sur la rue centrale à prendre en compte :*
 - => pas éclairée le soir / matin,
 - ⇒ dangereuse pour les vélos et piétons,
 - ⇒ circulation importante de transit,
 - ⇒ sortie vers le carrefour très compliquée aux heures de pointe

Cela risque de s'empirer avec les nouvelles constructions.

Retour sur les propositions sur la RD8

Commentaires sur la section giratoire de mérande / giratoire Longefand

Appréciations positives :

- Très bonne idée la voie verte au nord (X4)
- Favorable à la sécurisation des modes doux

Appréciations intermédiaires :

- La mixité cycles et piétons sur la voie verte manque d'ambition, il faudrait les séparer (X2)
- Donner la priorité aux cyclistes dans les traverses de rond-point

Appréciations négatives :

- Le recalibrage du giratoire Longefand encourage l'essor de la circulation automobile
- Il n'est pas pertinent de requalifier le giratoire de Longefand car les temps perdus dans les bouchons sont modestes
- Prise en compte insuffisante des transports en commun dans le projet (quelle évolution de l'offre ?)

Ateliers animés par Guillaume et Anaïs

Commentaires sur section giratoire Longefand / rue centrale (avenue de Longefand)

Appréciations positives :

- Voie verte dans le parc très efficace pour les piétons et les vélos (X3)
- Favorables aux aménagements proposés pour les mobilités douces
- Projet bien réfléchi et très efficace; la liaison vers Saint-Alban par la rue du Peney est pertinente (X5)
- Le profil proposé pour l'avenue de Longefand me plaît (X2)

Appréciations intermédiaires :

- Proposition de créer une voirie à l'ouest du projet Chenavier, parallèle à la partie nord de la rue centrale
- Améliorer la prise en compte des cyclistes s'insérant dans le carrefour central : église/ RD8 depuis la rue centrale

Appréciations négatives :

- Absence d'amélioration des aménagements pour les modes actifs sur la rue centrale
- Mauvaise idée de faire passer une voie verte rue du Peney; le projet de 54 logements est incompatible avec cette fonction
- Ne pas abattre le mur séparant le parc de l'avenue de Longefand : il protège du bruit; les perméabilités actuelles sont suffisantes

Retour sur les propositions sur la RD8

Ateliers animés par Guillaume et Anaïs

Commentaires sur section giratoire Longefand / rue de l'église

Appréciations positives :

- Profil proposé sur la rue de la Croix (X2)

Appréciations intermédiaires :

- Maintenir la piste cyclable sur la rue de la croix, la « double-traversée » de la RD8 est préjudiciable

Appréciations négatives :

- Ne pas interrompre la piste cyclable au droit du CHS : prioriser les cyclistes plutôt que les piétons (trottoir moins important que la piste cyclable)
- Démolir le mur et faire un aménagement plus qualitatif (X2)

Commentaires section est du carrefour de l'église (RD8 direction Verel et Saint-Alban)

Appréciations positives :

- /

Appréciations intermédiaires :

- Sécuriser la liaison entre le parking situé à l'est de la route de Verel (skate parc, jardins familiaux, ...) et le secteur des équipements sportifs (gymnase, espace colombe,...)
- Séparer les piétons des cyclistes sur cet axe (la vitesse des VAE n'est pas compatible avec la mixité des piétons) Quitte à mobiliser du foncier privé autant prendre l'espace nécessaire pour faire un aménagement de qualité (X2)

Appréciations négatives :

- /

Retour sur les propositions sur la RD8

Accessibilité au chef-lieu variante 1 (cheminement mode doux à côté du bassin d'orage et maintien des circulations motorisées sur la rue de l'église)

Appréciations positives :

- Cheminement modes actifs en pente douce
- Très bien, laisser la rue de l'église aux voitures et développer un cheminement parallèle pour les piétons et vélos
- Pour la variante 1
- Très bien de faire déboucher une piste cyclable sur le cheminement devant la mairie

Appréciations intermédiaires :

- Prévoir une voie de tourne-à-gauche sur le carrefour RD8 / rue de l'église et prévoir la priorisation des bus

Appréciations négatives :

- /

Ateliers animés par Guillaume et Anaïs

Accessibilité au chef-lieu variante 2 (connexion route de la ferme / RD8 par un carrefour à feux et fermeture de la rue de l'église aux circulations motorisées)

Appréciations positives :

- Oui à la variante 2 (X2)
- Favorable pour résoudre le problème du carrefour au bas de la rue de l'église

Appréciations intermédiaires :

- La rue de l'église est trop raide pour les modes doux, il faut aussi prévoir la liaison modes doux dans le parc dans la variante 2
- Le détour par la rue de la ferme est trop grand pour les automobilistes
- Bien prévoir des aménagements pour limiter / maîtriser les vitesses des VL sur la route de la ferme
- Maintenir la circulation à sens unique sur la rue de l'église (montant) et utiliser la rue de la ferme en sens unique descendant (X3)
- Je suis contre cette proposition : elle déplace le problème mais ne le résout pas

Appréciations négatives :

- Report de trafic sur une voirie résidentielle et risque de reports de trafic sur la rue Lamarque (X2)
- Non à la création de la route de la ferme : on ne bétonne pas encore un espace vert (X2)
- Risque d'augmentation du trafic vers les monts si la voirie est attractive (X2)
- Cette voirie aura un impact fort sur le paysage
- Cette proposition n'apporte aucune amélioration au problème le plus important : la saturation de la RD8 vers Chambéry (giratoire). Il faut davantage penser au développement des transports en commun, notamment pour desservir le chef-lieu

Retour sur les propositions sur la RD8

Concertation « Grand Livettaz » (29 oct. & 8 nov. 2025) – Atelier Mobilité

Synthèse - Compilation des éléments souvent cités ou convergents :

- De manière générale, la mixité piétons / cycles sur les voies vertes est critiquée. Les participants souhaitent autant que possible que le projet sépare les piétons des cyclistes (VAE,...).
- Les aménagements favorables aux mobilités douces (voie verte nord de l'avenue de Bassens, voie verte dans le parc de la Livettaz, aménagement de l'avenue de Longefand, ...) proposés sur la section allant du giratoire de Mérande <> au carrefour aval de la rue centrale font principalement l'objet de commentaires élogieux et sont appréciés.
- Le projet de liaison cyclable vers Saint-Alban est souvent cité comme important pour la réussite du projet.
- L'interruption de la piste cyclable au nord de la rue de la Croix est souvent déplorée. Les participants proposent notamment de remettre en cause l'impossibilité de détruire le mur.
- Pour l'accessibilité du chef-lieu, la variante 1 se dégage comme la variante préférentielle des participants. L'idée de développer un cheminement modes doux dans le champ sous la mairie est souvent jugée adaptée au contexte. L'absence d'amélioration des difficultés de circulation automobile sur la rue de l'église n'est que très peu identifiée comme problématique par les participants.
- La variante 2 qui prévoit la connexion route de la ferme <> rue de la croix par une voirie fait davantage l'objet de critiques que d'enthousiasme (malgré quelques post-it verts). L'impact de cette voie sur les espaces verts et le paysage est souvent jugé inacceptable, notamment pour les riverains de la route de la ferme (hausse du trafic derrière la mairie). L'affectation de la rue de l'église aux modes actifs est également critiquée car jugée trop pentue.